Parlons Vélo! Municipales 2020 Pau (64000)

Réponses de Bouzon Bouzon, au nom de la liste « CHOISIR PAU »

- le 08/03/2020 à 21:59 -

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1: je ne m'engage pas

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 1 200 000 euros

Soit 15€/an/habitant.

NON - La question des moyens est consécutive à un plan Vélo . Elle ne peut être considérée comme un préalable à toute discussion .

Action n°2: je ne m'engage pas

Mesurer la part modale des déplacements actifs et planifier avec volontarisme l'augmentation de cette part modale. Ambitionner que le vélo soit utilisé pour 12 % des déplacements en 2024 et 16 % en fin de mandat.

NON, Notre objectif est de mettre à disposition des infrastructures cycliste,n et doux sécurisées.

C'est aux palois de s'emparer des infrastructures sécurisés pour les déplacement doux .

La Liberté et la Responsabilité sont individuelle .

Pour cette raison, il ne peut y avoir d'objectif chiffré donné par une Mairie.

Action n°3: je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Oui, bien sur, la discussion avec les usages et référents des association nous la souhaitons continue mieux que 6 X par ans , en continue .

C'est la base de toute politique de transport globale.

C'est une politique avec, par et pour les palois.

Action n°4: je m'engage

Après chaque rénovation d'espace public (voirie, place, parc), procéder à une inauguration à vélo, en présence des associations liées au déplacement à vélo et des services responsables de la rénovation.

Ca c'est facile à réaliser , et si il pleut pas, c'est même agréable .

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo : 6 grandes lignes cyclables pénétrantes et transversales de l'agglomération, reliant sans détour les grands pôles, connectées avec les dessertes cyclables locales. Ces lignes devront être composées exclusivement de vélorues ou de pistes cyclables sécurisées confortables et prioritaires. Elles devront aussi être capables d'absorber un trafic important de vélos (larges)..

Une description plus détaillée et un plan de ce réseau se trouvent dans le manifeste. Ce réseau sera complémentaire à la véloroute v81 et à la voie verte de la vallée d'Ossau, qui ne sont pas des axes dédiés uniquement au vélo, et sont peu adaptés à un trafic important et rapide (conflit avec les piétons).

Le nombre ne doit pas être gravé . Notre Objectif N°1 c'est la Sécurité .

Donc, nous préconisons des "Axe Vélos Sécurisés", qui auront toute les qualités de continuités et de sécurités.

Mais aussi, des "Axes Vélo Danger", pour lesquels le Vélo sera grandement déconseillé ,pour des raisons évidente de sécurités

(Bus + camion = -2 V'elo).

Ce n'est pas "plus de Vélo", mais "mieux de Vélo".

Vouloir mettre des famille en vélo, est une responsabilité qui oblige les élus à un impératif non négociable de sécurité.

Action n°6: je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Rue Marca et avenue du XIV Juillet
- Avenue Jean Mermoz
- Avenue du Général Leclerc, Avenue du Général de Gaulle, Avenue Alfred Nobel
- Route de Bayonne et Rue d'Etigny
- Cours Léon Bérard, Avenue de l'université, Boulevard Tourasse, Route de Tarbes
- Boulevard Alsace Lorraine
- Avenue Gaston Phoebus, Boulevard Champetier de Ribes
- Avenue Edouard VII

A l'échelle de l'agglomération, l'ensemble des voies identifiées comme axe de transit automobile sur notre plan de hiérarchisation de la voirie devront être équipées de ce type de voie cyclables.

De façon générale, les axes cyclables de ces voies ne doivent pas être des couloirs de bus partagés, ni des voies vertes ou de simples marquages au sol, mais bien des pistes cyclables en site propre.

Il n'y a pas de concurrence entre les transports, mais une complémentarité .

La ou la sécurité ne peut être assurée , par ce que la largeur de la chaussée et le type de véhicule ne le permet pas il faudra les classer en "AVD".

La ou il sera possible d'aménager des pistes dédiées sécurités et continues oui avec plaisir de faire ce qu'il faut et de les classer "AVPS".

Avec les associations de vélo, nous proposons un classement des axes sur une carte de Pau avec les axes

"AVPS"- Axe Vélo Prioritaire Sécurisé" et "AVD" Axe Vélo Danger.

Ce que nous ne ferons jamais est de faire des pistes cyclable dans toute la ville au mépris de la sécurité , pour "faire plaisir" ,

sans être capable s'assurer la sécurité.

Je ne veux pas partager des moments douloureux consécutif à des décision démagogique électorale de piste cyclable entre des camions et des bus .

Ce n'est pas plus de Vélo, mais mieux de Vélo.

Action n°7: je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare, Hôtel de Ville, Halles, Conservatoire, Université, Zénith, Pôle Bosquet et Pôle de bus départementaux (rue Matthieu Lalanne), véloroutes et réseau express vélo... De manière générale, les pôles administratifs, zones commerciales, salles de spectacles, complexes sportifs, parcs, lycées et écoles, villes limitrophes.

Oui, oui et re oui . Priorité la Sécurité .

Oui pour des Axes continues, sécurités dédiés.

Ce sera à discuter sur le terrain avec les acteurs pour discuter des tracés exacts et des mille petits détails qui forment une solutions globale de sécurité .

Action n°8: je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines

- Billère,
- Jurançon,
- Gelos,
- Bizanos,
- Idron.
- Morlaàs,
- Buros,
- Montardon,
- Lons,
- Gan.

En attendant la mise en place du Réseau Express Vélo, une connexion de qualité avec la Véloroute V81 (est-ouest), la véloroute de la vallée d'Ossau (sud) est un élément important pour permettre rapidement au déplacement à vélo de rayonner au delà des communes limitrophes.

C'est Évident que des Axes Vélo doivent être en continue avec nos voisins.

Le Maire de Pau se doit de discuter continuité des axes vélo avec ses voisins,

Action n°9: je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

L'entretien des pistes cyclables fait partie de la voirie . Tout est dit .

On ne peut avoir une politique de Vélo, avec des chaussées aussi dégradées $\,$,nid de poules et enrobés préhistoriques sur 80 $\,$ % de la ville .

CHOISIR PAU, c'est 0 % Bla bla - 100 % efficacité - et le plus au fait en matière de priorité de Voirie .

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Cette proposition est détaillée dans le manifeste.

Les modifications de transport, doivent se faire en concertation . Il y a des habitudes, des familles, des réglages personnels, professionnels .

On ne peut être aussi directifs . Vigilance $\,$. Il faut se méfier des mots violent comme "rupture", surtout en transport .

Modification, je répond vigilance.

Action n°11 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Je demande à ce que l'association me tienne au courant de ces avancées réglementaires lorsque celle ci sera publiée.

Nous en discuterons alors pour la mettre ne ouvre.

La priorité, la sécurité . Donc tout ce qui va dans ce sens je dis OK Top!

Action n°12 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Sauf pour les axes de transit identifiés sur le plan de circulation proposé par Pau à Vélo dans son manifeste, l'ensemble du secteur urbain de la ville doit être aménagé en Zone 30, Zone de Rencontre ou Aire Piétonne, ce qui participera à la réorientation des flux motorisés vers les grands axes.

La solution:

Pour les "AVD", dédié voiture, camion, bus, moto: non.

Pour les "AVPS", dédié vélo, trottinette, patins, roller: oui

Action n°13 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun :

- Pont du 14 juillet
- Rue du 14 juillet sur la rive gauche, jusqu'à l'intersection avec la rue de Gelos (prolongée sous le nom "rue Eugène Daure" à Gélos).

Cette action et ses implications sont détaillées dans le manifeste avec des vues et des plans.

Ok pour une ou des expérimentations de dédier le pont du 14 juillet au TC et Transport non-mécanisé .

On verra ensuite, à élargir les dimanches et plus en fonction du retour des palois.

Action n°14 : je m'engage

Transformer en zone piétonne

- l'ensemble du quartier hypercentre (Boulevard des Pyrénées, abords de la Mairies, des Halles, zone scolaire à proximité du parc Beaumont, place Gramont...)
- la rue Carnot entre les places du Foirail et de la république.
- la place du Foirail, et le passage qui sera ouvert depuis cette place jusqu'au Parc Lawrence.

Cette action et ses implications sont détaillés dans le manifeste avec des plans.

OK pour l'extension des zones semi piétonne avec accès en carte comme pour Château .

A voir en concertation avec les habitants de ces rues .

Les palois ont le premier et le denier mot .

Action n°15 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Voila encore une question comme il n'est pas agréable de répondre par "oui" ou "non".

La ou c'est possible, "oui", la ou c'est pas possible "non".

Action n°16 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Des parents travaillent à proximité et viennent en Vélo, c'est mieux pour eux,

Des parents travaillent en dehors de Pau, trop loin pour aller en Vélo ... mais habitent à Pau ...

On ils le droit d'aller chercher leur enfants en voiture?

Voila pourquoi ma position est équilibré.

Je ne veux pas "plus de vélo" mais "mieux de vélo" , là ou il y a des amélioration de sécurité faisons-le .

En simplicité, en efficacité - Sans faire de grande messe - Le Vélo c'est un "Quotidien" et pas une "Rupture".

Je proposerai plutôt , de mettre des garage à vélo devant les écoles pour les parents et les élèves .

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°17 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé

- A la gare SNCF: au moins 200 places,
- Au pôle de bus départementaux (rue Matthieu Lalanne) : au moins 50 places,
- Aux extrémités des lignes de bus de l'agglomération,
- Devant l'Université (autocars Macron)., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Oui, voila une proposition facile à mettre ne ouvre, peu cher, et qui favorise grandement le Vélo.

Ce sera à discuter pour la mise en oeuvre . Très bonne idée . Top!

Action n°18 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Proposer 1000 nouveaux arceaux rapidement en début de mandat. Équiper en arceaux à vélo les espaces publics qui en sont dépourvus et approcher les enseignes privées des zones commerciales pour les conseiller sur les équipements les mieux adaptés pour accueillir leur clientèle.

On peut imaginer un modelé d'arceaux technique et le proposer aux commerçants pour une mise ne ouvre à prix coûtant par la Ville

devant leur commerce, avec leur accord.

Action n°19 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. En dehors des pôles déjà identifiés pour l'intermodalité, diffuser 300 places sécurisées dans la ville en début de mandat.

Augmenter l'offre en fonction du taux d'occupation.

Commençons par le début , déjà , si on fait tout ce qui a été écrit au dessus , on verra après pour la suite de maniéré dynamique .

Action n°20 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

En lien avec l'action 18

Je ne connais pas cette nouvelle réglementation . Merci de me tenir au courant .

Action n°21 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Si encore intégrable dans le PLUi 2019 (comme Pau à Vélo l'a déjà suggéré pendant l'enquête publique)

Non, notre politique pour les transport doux :

Sécuriser, Faciliter, Inviter

Pas de Coercition Verticales administrative .

C'est EXACTEMENT ce que nous ne voulons pas.

Sécuriser, Faciliter, Inviter

Action n°22 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Non, les modes de livraison sont tellement complexes, que ajouter de la complexité n'est pas la politique que nous voulons .

Ce peut être proposé par un livreur privé , mais pas imposer ., ni financer par la collectivité .

Action n°23 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'investissement de départ pour l'achat d'un vélo de qualité ou d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) est un frein au report modal pour certaines franges de la population.

Non , le pris d'un Vélo est 40 X moins cher qu'une voiture, le prix du vélo n'est pas le problème du Vélo .

1/ Sécurité

2/ Stationnement

Et pour le reste il y a le bon Coin ;-)

Action n°24 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Pourquoi pas . A voir ou , combien , et comment .

Action n°25 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. Reprendre le projet initié à Billère en créant une maison à Pau, et faire rayonner cette maison à l'échelle de l'agglomération en contribuant à créer des antennes dans les autres communes.

Pourquoi pas . A voir ou , combien , et comment .

Promouvoir une culture vélo

Action n°26 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Oui, bien sur , c'est essentiel pour la sécurité . Donc oui .

Action n°27 : je suis indécis·e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Oui, il me semble que ça se fait déjà ... à continuer .

Action n°28 : je m'engage

Installer des compteurs de passage vélo, affichant un score lisible par le public, et situés à des points emblématiques de la ville.

Oui, c'est utile pour avec des statistiques de Vélo.

Action n°29 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est facile et agréable , si il pleut pas , en tout cas surement plus Vélo que "5008 Peugeot Noir Blindé" ;-)

Action n°30 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Oui, pourquoi pas, à voir avec les techniciens espace verts par exemple,

Action n°31: je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

C'est à organiser entre parents, la Mairie peut inciter, informer, mais ne peut pas imposer ces solutions.

Action n°32 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Tous les ans le 22 septembre, à l'occasion de la journée mondiale sans voiture, restreindre fortement le trafic motorisé sur la commune (n'autoriser que les urgences, transports en commun, livraisons....)

Ca existe déjà, je continuera .

Action n°33 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable y compris pendant des événements sportifs ou festifs se déroulant sur la commune, car nombreux sont les participants s'y rendant à pied, à vélo, en poussette qui prennent des risques à cause du stationnement illicite.

Les Axe Vélo Prioritaire seront des axes de transport dédiés , au même titre que les voies de Bus .

Et relèvent donc des même obligations.

Action n°34 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Ca existe déjà avec le SMTU. Je continuerai.

Action n°35 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo :

- Organiser des concours et des remises de prix sur le nombre de trajet/employé/an, ou bien trajet/employé/semaine de la mobilité.
- Proposer ponctuellement sur le site de l'entreprise une offre de location mensuelle, de vélos standards, de vélos pliants et de vélos électriques.

Cet accompagnement pourra aussi permettre la mise en place de stationnements vélos, douches et vestiaires dans les entreprises.

Non, les entreprises qui restent ont déjà énormément de contraintes administratives , ce n'est le rôle de la Mairie de les solliciter la dessus .

Commentaires généraux

Comme expliqué:

Il y aura une nouvelle Carte de Mobilité douce à concevoir et à à réaliser avec les associations .

Il y aura 2 types d'axes :

Avec des Axes "AVPS", et des Axes "AVD". Cette carte sera diffusée , sera à entretenir et à actualiser avec le temps et les nouveaux aménagements .

Chaleureusement,